

Procès-verbal de l'Assemblée générale des 10 et 11 mai 2019 à Fribourg.  
Lieu: salle Espace Saint-Jean, Fribourg  
Début: 10 h 45

Membres présents du conseil d'administration:  
Christof Blaser (Cbl, président)  
Barbara Vitoriano (BV)  
Esther Schönenberger (ES)  
Johannes Häusermann (JH)  
Jakob Bärlocher (JB)  
Stéphane Dévaud (SD)  
Kilian Weber (KW, compte-rendu du procès-verbal)

Personnes inscrites: 46  
Présent: 46 (selon la liste de présence)  
Excusés: 15 membres (nommés par Cbl)  
Il n'y a pas de procuration.

Scrutateurs: Raphael Ehrensperger, Urs Berger  
L'ordre du jour de l'Assemblée générale de cette année est accepté à l'unanimité.

Point 1 Procès-verbal de l'Assemblée-générale 2018  
Le procès-verbal de l'Assemblée-générale de 2018 a été envoyé aux membres de l'ASTFA avec la convocation à l'Assemblée-générale de 2019. Il n'y a aucune objection ni modification. Le protocole du 4.5.2018 est adopté tel que présenté.

Point 2 Rapport annuel du président  
Cbl lit le rapport d'activité pour l'année 2018/2019 de l'ASTFA.  
Le rapport est adopté à l'unanimité et Cbl est félicité pour son travail.  
Le rapport sera envoyé aux membres de l'ASTFA avec le protocole de l'Assemblée-générale (voir pièce jointe).

Point 3 Rapport de compte de l'exercice 2019  
SD présente les comptes définitifs pour la période comptable du 1.4.2018 au 31.3.2019:  
Actifs de l'association au 31.3.2019: CHF 73'013.16  
Diminution des actifs: CHF 7'432.30

Raisons de la diminution des actifs:

1. Dépenses supplémentaires lors de l'Assemblée-générale de 2018 (prise en charge de divers frais par l'ASTFA).
2. Un cours organisé au cours de l'exercice 2017/18 a été comptabilisé durant l'exercice 2018/19.
3. Organisation et mise en œuvre de plusieurs nouveaux cours (le développement coûte cher)
4. Le cours sur la sécurité au travail a entraîné des coûts supérieurs par rapport aux revenus du cours (organisation et lieu du cours; a lieu environ tous les 4 ans).

Aucune question ne sera posée à ce sujet lors de la réunion.

#### Point 4 Rapport du vérificateur des comptes

Kurt Diggelmann présente le rapport des vérificateurs des comptes. Il propose à l'assemblée d'accepter les comptes. L'assemblée approuve à l'unanimité les comptes 2018/19. SD est félicité pour son travail.

#### Point 5 Frais d'adhésion

Malgré un déficit, le conseil d'administration demande que la cotisation soit maintenue à CHF 60.00. La proposition est acceptée.

6 nouveaux membres sont accueillis:

Marc Müller, Roman Schmidig, Simon Bosshard, Stefano Jörg, Remo Cortese, Sara

Aeschbacher

Bienvenue à l'ASTFA!

Départ de l'association : 4 démissions

#### Point 6 Homepage

Précisions de BV, responsable entretien site internet:

Après près de 10 ans d'utilisation, le conseil d'administration aimerait rénover le site Internet de l'ASTFA et a fait une demande d'offre et reçu un devis de Philippe Saurbeck.

Coût: CHF 4'880.00

Entretien par an: CHF 120.00 - 240.00

Le but est de faciliter l'utilisation de la page d'accueil sur tablette et smartphone, et de simplifier l'édition des données (p. ex lors de la suppression de données anciennes).

Aucune question ne sera posée à ce sujet lors de la réunion et le projet est approuvé par vote.

#### Point 7 Cours

##### 7.1 Généralité cours

Précisions de ES :

1. Le cours « Rédaction scientifique » sera à nouveau proposé.
2. Le responsable du cours « Dessin » a accepté de rempiler.

Précisions de JB :

1. Les cours de Philippe Rentzel à l'IPNA de Bâle (traces de feu en contexte archéologique – mur et mortier en contexte scientifique) ont eu du succès.
2. Le cours « Anthropologie » se déroulera en 2019 avec de nouveaux intervenants et s'étalera sur deux jours.
3. Les suggestions sont toujours les bienvenues !

##### 7.2 Financement des cours

Précisions de JB :

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, toute personne suivant des cours donnés par l'ASTFA dans le cadre de la préparation à l'examen de Technicien de fouilles a la possibilité de demander

à la Confédération une contribution aux frais relatifs à cette formation. JB explique la procédure à suivre. Les points importants à connaître sont les suivants :

- La confédération verse les fonds rétrospectivement, que les examens aient été réussis ou non.
- Seuls 50% des frais de cours seront remboursés.
- Pour des raisons administratives, les frais de cours sont remboursés à partir d'un montant de 1000.- et plus. Les frais des cours individuels peuvent être cumulés.
- Un maximum de 19'000.- sera remboursé.
- Ne seront remboursés que les cours répertoriés et figurant sur une liste officielle, et ce à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017.
- Les cours cofinancés (p. ex par les archéologies cantonales) ne donnent droit à aucun remboursement.
- Les contributions aux frais ne peuvent être demandées qu'une fois les examens terminés (réussi ou non). Chacun doit donc être dans la capacité de se préfinancer. Dans des cas exceptionnels, des montants partiels peuvent être payés à l'avance.
- Les taxes d'examens ne sont pas prises en charge.
- Les requérants doivent habiter en Suisse.

Pour plus d'info :

<https://www.sbf.admin.ch/sbf/de/home/bildung/hbb/finanzierung/kursanbieter.html>

<https://www.sbf.admin.ch/sbf/de/home/bildung/hbb/finanzierung/teilnehmende-und-absolvierende.html>

<http://www.vatg.ch/grabungstechnikerpruefung.php>

## Point 8 Elections

### 8.1 Réélection du comité

Barbara Vitoriano, Esther Schönenberger et Jakob Bärlocher sont réélus pour une nouvelle période de deux ans.

### 8.2 Réélection d'un vérificateur des comptes

Kurt Diggelmann est réélu pour une nouvelle période de deux ans.

### 8.3 Election d'un membre de la commission d'examen

Beat Zollinger (absent) est réélu pour une nouvelle période de quatre ans.

## Point 9 Examen de technicien de fouilles

Précisions de JH :

### 9.1 Remaniement des directives du règlement d'examen

Le remaniement des directives devra être terminé avant les examens de 2022.

### 9.2 Rythme des épreuves d'examen

La prochaine session d'examen aura lieu en 2022. Par la suite les examens seront tenus tous les trois ans, indépendamment du nombre de candidats inscrits. La commission d'examen a les compétences de garantir et d'assurer le bon déroulement et l'organisation des examens de technicien de fouilles.

Pour plus d'info :

<http://www.vatg.ch/grabungstechnikerpruefung.php>

Point 10 Documentation digitale

10.1 Etat des lieux du groupe de travail DIG

Explications de ES : organisation, buts, et visions du groupe de travail.

10.2 DigiarCH 2

Le groupe de travail va participer à la prochaine conférence DigiarCH 2 du 18. - 20.06.2020.

Pour plus d'info :

<http://www.landesarchaeologen.de/verband/kommissionen/archaeologie-und-informationssysteme/projektarbeitsgruppen/workshop-digitale-grabungsdokumentation>

Point 11 Divers

11.1 Christoff Blaser annonce sa démission au poste de président ainsi que celles de Stéphane Dévaud et Killian Weber, membres du comité, à la date de l'AG 2020.

Les intéressés sont priés de s'adresser à Christoph Blaser [christoph.blaser@erz.be.ch](mailto:christoph.blaser@erz.be.ch)

11.2 AG 2020

Le lieu de l'AG 2020 n'est pas encore connu. En revanche deux dates sont déjà arrêtées :

1. 8/9 mai 2020
2. 15/16 mai 2020

SVP réservez !

Un grand merci à Reto Blumer et son équipe de l'archéologie cantonale de Fribourg, ainsi qu'à Killian Weber pour l'organisation de la manifestation.

Fin de l'AG : 12.45 heures

Killian Weber, le 10 mai 2019

Annexe

## Rapport annuel du président pour l'année associative 2018/2019

L'assemblée générale 2018 s'est tenue à Schaffhouse. Lors de cette rencontre nous avons pu profiter d'un riche programme de visites dans la vieille ville de Schaffhouse, un passionnant aperçu à travers ses événements historiques et ses découvertes archéologiques. Au deuxième jour de notre rencontre, un plus grand nombre de membres que d'ordinaire se sont joints à l'excursion qui nous a conduit à Schlaate (Schleitheim). Au cours de ces dernières années, peu de membres de notre association ont pris part aux excursions organisées au second jour de nos rencontres. Au sein du comité la question s'est posée, à savoir s'il fallait maintenir ou non, deux jours de rencontre. Au vu de l'engouement de cette année, il semble aller de soit de poursuivre cette organisation. D'un point de vue personnel, j'ai toujours apprécié ces excursions. On y trouve le temps de rencontrer les gens, de revoir d'anciens collègues, de faire la connaissance d'autres. De l'excursion 2018 à Schleithem restera dans nos mémoires la visite du musée des thermes Juliomagnus, et surtout les mines de plâtre. Un grand merci à l'archéologie cantonale de Schaffhouse pour son soutien à notre assemblée générale.

Lors de l'Assemblée générale de 2018 Killian Weber, Stéphane Dévaud et Johannes Häusermann furent réélus en tant que membre du comité, et moi-même en tant que président. Le comité a ainsi pu, dans cette constellation, mener à bien plusieurs gros projets. À Schaffhouse Urs Berger a été approuvé dans ses fonctions de réviseur. Et un nouveau membre pour la commission d'examen a été choisi : Matthias Schnyder remplacera dorénavant Martin Portmann. Un grand merci à Martin Portmann pour toutes ces années de service au sein de la commission d'examen.

Le comité s'est réuni cinq fois cette année, pour suivre les affaires courantes de l'ASTFA. De plus Esther Schönenberger, Jakob Bärlocher et Christof Blaser (3 membres du comité) ont mis sur pied le groupe de travail DIG (documentations digitales). De même Stéphane Dévaud et Johannes Häusermann ont participé à plusieurs réunions de la commission d'examen afin d'améliorer la compréhension du règlement d'examen. Stéphane Dévaud fut cette année l'expert personnel d'un candidat à l'examen de technicien de fouilles. Grâce au soutien de Barbara Vitoriano et Kilian Weber (Homepage, organisation de l'AG) tout pu être mené à bien dans les temps impartis. Citons encore la participation de certains membres du comité à plusieurs réunions du Netzwerk Archäologie Schweiz (NAS), ainsi que la rédaction par Jakob Bärlocher d'un avis sur l'initiative parlementaire de Joachim Eder (modification de la loi sur la nature et la sécurité intérieure). Dans ce résumé des « travaux effectués », il est encore à noter l'archivage des fichiers anciens : les fichiers de 1971 à 1987 sont archivés dans les locaux de l'Archéologie cantonale de Zurich. Il reste encore à archiver les fichiers de 1988 à 2010. Un grand merci à Toni Hoffmann.

Cette année le comité s'est concentré sur les dossiers suivants :

À côté des tâches administratives ordinaires, la maintenance de la Homepage a été menée à bien, ce travail étant la condition préalable à la prochaine mise à jour (de la technique et du contenu) du site web de l'ASTFA. Les internautes pourront à l'avenir profiter du site web de l'ASTFA.

Comme mentionné à plusieurs reprises, les méthodes numériques de documentation de fouilles vont également faire l'objet d'une restructuration. D'une part cela comprend

l'élargissement de la gamme de cours dans ce domaine, d'autre part la mise à jour des directives du règlement d'examen (afin d'en faciliter la compréhension). L'idée d'une révision a été lancée par la nouvelle commission d'examen avec le soutien du comité de l'ASTFA. Ce travail complexe et exigeant se poursuivra après les examens de technicien de fouilles déjà en cours. Avec la formation du groupe de travail DIG, une autre étape a, la aussi, été franchie. Ayant moi-même participé à la réunion fondatrice, je peux avec confiance annoncer des échanges prometteurs. Finalement l'expérience et les connaissances du groupe de travail déboucheront sur de nouvelles formations continues ou l'adaptation des anciennes. De mon avis, le comité de l'ASTFA peut être satisfait de son travail.

Malgré ses préoccupations dans le domaine de la documentation numérique, nous proposerons, dans le domaine du possible, de nouveaux cours dans le cadre de la formation continue. Cette année, nous avons organisés deux nouveaux cours « Ecritures scientifiques » et « Mur et mortier d'un point de vue scientifique ». Leurs mises en place ont eu un cout (ceci se reflétant dans le déficit cité dans le procès-verbal). Cependant une fois organisé, ces cours sont rentables sur la durée. C'est pourquoi je considère l'élargissement de la gamme de cours de la formation continue comme étant une tâche fondamentale de l'ASTFA.

Au cours de l'année associative 2018/2019, une certaine incertitude a plané autour des prochaines dates d'examen de technicien de fouilles. C'est après concertation avec les candidats à l'examen que celui-ci fut repoussé de 2018 à 2019. Le comité de l'ASTFA espère que le cycle d'un examen tous les trois ans (comme proposé lors de l'AG) sera respecté à l'avenir. Une planification sûre et tangible sert à tous. Néanmoins et en dernier recours, c'est la commission d'examen qui a les compétences de garantir et d'assurer le bon déroulement et l'organisation des examens de technicien de fouilles.

Enfin, je voudrais mentionner les principaux objectifs pour l'année prochaine. Conformément à sa mission, le comité orientera son action sur la formation continue et la formation professionnelle. Malgré une marge de manœuvre étroite et difficile, le comité entend assurer, éventuellement renforcer, le statut du personnel technique de fouilles archéologiques, en collaboration avec les archéologues comme il se doit. La formation du groupe de travail DIG illustre bien ces objectifs. Les réflexions individuelles et le travail en commun de tous les membres de notre association entrent en jeu, pour atteindre des buts réalistes et praticables, et obtenir ainsi le soutien des archéologies cantonales.

Pour tout le travail accompli et l'engagement de l'ensemble du comité et des nombreux membres de l'ASTFA, j'adresse un grand merci !

Bienne, le 5 mai 2019

Christof Blaser, Président